



Club Almeras



Assemblée Générale du Samedi 6 décembre 2008

Hôtel Le Méditerranée – Restaurant Le Prose 227 allée du Vaccarès 34280 La Grande Motte
Parking assuré et surveillé

- 19 h ASSEMBLEE GENERALE
- 19h30 APERITIF OFFERT AUX MEMBRES
- 20h30 DINER

ABANDON de RECOURS

Je soussigné, nom de l'engagé _____ prénom _____

Déclare être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et conforme pour conduire le véhicule engagé :
N° du permis _____

Déclare participer « _____ » avec un véhicule Porsche ou véhicule _____
Immatriculé _____ assuré et conforme à la réglementation en vigueur.

Je déclare participer à cette manifestation sous mon entière responsabilité et à mes risques et périls.

Je m'engage ainsi à renoncer irrévocablement à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs et dirigeants du Club Almeras

Je suis conscient que la présente renonciation à recours s'imposera de plein droit à mes ayants droits étant entendu que ma compagnie d'assurance ne pourra faire usage de son droit de recours à l'encontre des organisateurs et des dirigeants du Club Almeras, à quel titre que ce soit.

Je reconnais être le seul responsable de ma conduite et de mon véhicule. Je m'engage à respecter le Code de la Route en vigueur sur le territoire français et la réglementation intérieure sur les sites d'accueils.

Les passagers, qui prendraient place dans mon véhicule, le font à leurs risques et périls et sous ma propre responsabilité.

Je reconnais être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerai avec mon véhicule et je m'engage à rembourser les frais à qui de droit.

Je prends note que le Club Almeras se réserve la possibilité de modifier ce programme dans l'une des situations suivantes :

- sinistre dans un site d'accueil
- conditions météo extrêmes et/ou inadaptées,
- problème géopolitique avec risques d'insécurité et/ou attentat,
- toutes situations estimées à risques qui mettraient en cause la sécurité des équipages et/ou des véhicules.

Les engagés seront intégralement remboursés si la manifestation est annulée. La priorité est donnée à la sécurité des équipages et des véhicules.

J'autorise les organisateurs à publier librement, comme ils le souhaitent, les photos et les films qui seront réalisés durant la manifestation. Ceux-ci seront de fait, libres de droit.

Pour le bien de chacun, des règles de bonne conduite seront mises en place. Les organisateurs et les dirigeants du Club Almeras se réservent le droit d'exclure de façon définitive un engagé et/ou un équipage dont le comportement serait excessif ou qui perturberait la manifestation. Les personnes concernées ne pourront prétendre à aucun remboursement des frais d'inscription, même partiellement.

Fait à _____ le _____

Signature de l'engagé, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Retour du bulletin d'inscription et de l'abandon de recours accompagné d'un chèque du montant total de la réservation (libellé à l'ordre du Club Almeras) avant le 3 novembre 2008

à B. Flatry 2 place Victor Hugo 34470 PEROLS(04 67 73 14 64/ 06 27 77 80 22/ 06 21 43 14 52)

Almeras Frères

L'EXPERIENCE PORSCHE

BP255. Z.I. de la Lauze- route de Sète - 34434 St JEAN DE VEDAS

Tél. 04 67 42 57 35 - Fax 04 67 47 22 27

info@almeras.com / www.almeras.com

Responsable club : Bruno Flatry : 04.67.73.14.64/06.27.77.80.22

bruno.flatry@orange.fr / 2Place Victor Hugo, 34470 Pérols